

Bybloss



Lieu de formation : 472 rue Barthélemy
Thimonnier, 69530 Brignais

Tel : 04 84 88 30 30

Site internet : www.bybloss.com

Numéro de SIRET : 890 174 709 00026

Déclaration d'activité :

Enregistrée sous le numéro 84691873869
auprès du préfet de la région AURA
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément
de l'état)

Date
01/03/2024

Version
VI

Programme de formation

FORMATION COIFFURE

Formation Extensions capillaires

Objectifs opérationnels - compétences visées

- C1.** Effectuer un diagnostic complet du cuir chevelu du/de la client.e afin d'évaluer les potentielles problématiques ainsi que le type de cheveux et sa couleur afin de répondre par une prestation adaptée à cela.
- C2.** Établir un devis complet en fonction de la demande et du diagnostic précédemment posé.
- C3.** Acquérir une connaissance accrue des différents protocoles de d'application d'extensions capillaires afin de répondre à la demande énoncée.
- C4.** Effectuer un choix cohérent et précis des extensions afin de correspondre au diagnostic posé.
- C5.** Réaliser un protocole de shampoing et brushing de manière professionnelle.
- C6.** Réaliser une pose complète d'extensions capillaires à l'aide de la technique de pose à la kératine afin d'obtenir le résultat souhaité par le/la client.e.
- C7.** Réaliser un protocole de coupe de cheveux si le résultat le nécessite.
- C8.** Finaliser une prestation d'extensions capillaires en donnant les consignes et conseils post traitement.

Obligations Réglementaires

Cette formation s'applique dans le cadre de la loi n°46-1173 du 23 mai 1946.

Pré-requis

La détention d'un diplôme en coiffure est conseillée pour effectuer une formation en extensions capillaires car elle s'inscrit dans le domaine de la coiffure.

Durée de la formation

La durée de la formation est de 7h soit 1 jour.

Public concerné

La certification est accessible aux personnes en situation d'activité professionnelle ou aux personnes en reconversion en relation avec le domaine de la coiffure car l'évaluation se réalise en situation professionnelle réelle. La maîtrise des savoirs de base en expression écrite ou orale de la langue française est nécessaire. Les candidat(e)s doivent idéalement être titulaires d'un diplôme dans le domaine de l'esthétique (à minima un CAP coiffure).

Modalités et délais d'accès à la formation

Par téléphone : 04 84 88 30 30

Par mail : contact@bybloss.com

Par fiche de contact sur notre site internet : www.bybloss.com

Délais : La formation doit être réservée au minimum 15 jours avant le début de la formation. Un calendrier des sessions de formations est disponible sur notre site internet www.bybloss.com

Profil des intervenants

Cette formation est dispensée par une master en coiffure : Mme Noémie Dufour.

Méthodes mobilisées

Des supports pédagogiques adaptés sont mis en place à l'aide de modules théoriques sur supports écrits et visuels ainsi que des modules pratiques sur modèles vivant.

Contenu de la formation :

Modules Théoriques :

- Introduction à l'extension capillaire
- Les différents types d'extensions capillaires
- La kératine végétale
- Les extensions à chaud et à froid
- Préparation et diagnostic
- Application et protocole
- Entretien et conseils post traitement

Modules Pratiques :

- Effectuer un devis
- Effectuer un diagnostic de la peau
- Effectuer un protocole d'extensions capillaires complet

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'entrée en formation.
- Questions/réponses à l'orale à la fin de chaque journée de formation.
- Évaluations pratiques sur modèle pour chaque technique apprise.
- Questionnaire de sortie de formation afin d'évaluer les connaissances acquises.

Nombre de participants

1 à 3 personnes par session.

Dates de formations

1 session par mois en fonction de notre agenda de formations.

Lieu de formation

472 rue Barthélemy Thimonnier, 69530 Brignais, France.

Moyens pédagogiques

Accueil des stagiaires dans notre centre de formation répondant aux exigences de la pratique de la coiffure.

Outils pédagogiques

Support de cours papier comportant tous les modules théoriques qui seront abordés durant la formation. Un bloc note et un stylo pour la prise de note seront également fournis.

Mise à disposition du matériel nécessaire à la pratique de toutes les techniques abordées :

- Extensions capillaires
- Fer à extensions
- Pads d'isolement
- Pinces à extensions
- Peigne
- Ciseaux
- Sèche cheveux
- Shampoing et soins
- Produits à déposer

Formalisation à l'issue de la formation

Attestation de fin de formation. Si réussite de l'examen, remise du certificat de compétences.

Coût de la formation

1500,00€ TTC (TVA non applicable selon l'article 293 B du Code Général des Impôts (CGI))

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Notre centre de formation est accessible aux PMR.

Les modalités de formations seront adaptées en fonction de chaque personne présentant un handicap. Afin d'adapter au mieux la formation, il est nécessaire de contacter notre référent handicap, Mme Dufour par mail à l'adresse suivante : contact@bybloss.com ou par téléphone au 04 84 88 30 30.

Nous acceptons en formation toute personne présentant un handicap invalidant, une déficience motrice, une maladie mentale ou déficience psychique, une déficience auditive, un handicap mental ou une déficience intellectuelle, une maladie cardio-vasculaire ou des allergies. Nous contacter pour plus amples informations.

Programme de formation

FORMATION COIFFURE

Formation Extensions capillaires

Déroulé de la formation

Jour 1

9H - 12H :

Modules Théoriques :

- Introduction à l'extension capillaire
- Les différents types d'extensions capillaires
- La kératine végétale
- Les extensions à chaud et à froid
- Préparation et diagnostic
- Application et protocole
- Entretien et conseils post traitement

Modules Pratiques :

- Apprentissage des techniques d'extensions capillaires
- Pratique sur modèle
- Atelier questions-réponses

12H - 13H :

- Pause repas

13H - 17H :

Modules Pratiques :

- Pratique sur modèle
- Atelier questions-réponses
- Questionnaire de fin de formation afin d'évaluer les acquis
- Bilan de la formation et questionnaire de satisfaction
- Remise de l'attestation de fin de formation.

